

PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Secteur : Ministère de l'Économie et des Finances

Date de lancement de l'Avis : 24 JUIL. 2017

Date de clôture de l'Avis : 25 AOÛT 2017

AMI N° : ...003.../2017/OTR/CG/PAGFI/UEP/RPM

N° du Projet : P-TG-KF0-008 / **N° du don FAD :** 5900155009751 / **N° du prêt FAD :** 5900150000701

- 1- Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement au titre de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) à travers le Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat du Cabinet chargé de la réalisation de l'étude sur les modalités d'interconnexion et d'échange d'informations entre l'Office Togolais des Recettes (OTR), le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) et l'Institut National des Statistiques Economiques et des Etudes Démographiques INSEED.
- 2- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) l'étude du réseau informatique d'interconnexion de l'ensemble des structures concernées ; (ii) la proposition des solutions technologiques appropriées pour l'interconnexion et l'interfaçage des différentes entités ; (iii) l'analyse des applications métiers informatiques de chaque entité ; (iv) l'identification des données à échanger entre les différentes applications avec l'assistance des financiers de chaque entité ; (v) la définition des fréquences d'échange des données entre les différentes structures ; (vi) la proposition des équipements nécessaires ainsi que leurs spécifications techniques pour la mise en œuvre de la solution ; (vii) l'élaboration des Termes de Référence pour la mise en œuvre de la solution proposée ; et (viii) l'estimation des coûts nécessaires pour la mise en œuvre solution proposée..
- 3- **L'Office Togolais des Recettes (OTR)** agissant en qualité d'Organe d'Exécution du Projet invite les Cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Les Cabinets doivent fournir les pièces administratives suivantes :
 - a) **Pour les candidats communautaires**
 - 1- Une (1) copie certifiée de la Carte d'opérateur économique ou toute pièce équivalente en cours de validité ;
 - 2- Un (1) extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;

- 3- Une (1) attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- 4- Un (1) **original** du Quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- 5- Une (1) attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- 6- Une (1) attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- 7- Un (1) **original** de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

b) Pour les candidats étrangers :

- 1- Un (1) extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- 2- Une (1) attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois dans le pays d'origine du candidat ;
- 3- Un (1) **original** de l'Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation sur des marchés antérieurs (à compter de septembre 2011). A l'exception du **quitus fiscal** et de **l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation** qui doivent être fournis en **original**, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.
- 4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008 révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. **Le mode de sélection est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).**
- 5- Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **08h 00 à 12h 00 et de 15 h à 17h 00 (heure locale) du lundi à vendredi.**
- 6- Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français en ne dépassant pas 50 pages et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le à 10h 00 (heure locale) et porter expressément la mention : **2 5 AOUT 2017**

« RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES MODALITES D'INTERCONNEXION ET D'ECHANGE D'INFORMATION ENTRE L'OTR, SIGFIP, CFE ET INSEED »

A l'attention de :

**Monsieur le Commissaire des Services Généraux,
Personne Responsable des Marchés Publics
Office Togolais des Recettes, Commissariat Général
41, Rue des Impôts, 02 BP 20823 Lomé – TOGO
Tél : (+228) 22 53 14 00 –
E-mail : hdjobo@otr.tg/matikpui@otr.tg**

Fait à Lomé, le **24 JUIL. 2017**

La Personne Responsable des Marchés Publics



Philippe Kokou B. TCHODIE